

n° 72
2^d semestre 2021

Anché

86700



© Claude Fayoux, Vigne vierge, Anché, Octobre 2021

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

www.anche.fr



LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Anché, le samedi 22 Janvier 2022

Chers habitants et habitantes d'Anché,

En cette journée de la Saint Vincent, patron des vigneron, je prends la plume pour venir passer un peu de temps avec vous.

Si la matinée de ce samedi a commencé sous les meilleurs auspices (il faisait beau ce matin et le dicton du jour « Saint Vincent clair et beau remplit cuves et tonneaux » semblait totalement adapté), un ciel gris et voilé et une froide bise se sont invités en milieu de journée..... nous rappelant bien que nous sommes en hiver.....

Nous voici donc le 22 01 2022.

Cela fait une date avec beaucoup de 2..... Même si cette année, toute particulière en ce domaine, verra également les dates du 02 02 2022 puis du 22 02 2022..... qui contiennent encore plus de 2..... Il faudra à notre humanité attendre encore bien longtemps avant de voir un tel alignement de chiffres pour désigner une date.....02 02 2222.....22 02 2222..... Ou, bien plus loin encore 03 03 303330 03 3033..... 03 03 3033.....

On se prend à rêver.... mais cela donne le vertige aussi..... Où en seront nos descendants alors ? Quel quotidien, quelle vie, quels espoirs auront-ils ?

Revenons en 2022

Notre préoccupation, en ce début d'année, c'est encore et toujours l'interminable pandémie (je n'ose même plus écrire son nom, tant il est redouté et honni) qui ralentit et complique nos vies depuis bientôt 2 ans.....

Cela fait en effet près de 2 ans (Février 2020.... dans le temps de l'avant cela semble une éternité.....) que nous avons

pu apprécier et applaudir les prestations théâtrales de nos Compagnons de la Bonne Humeur

Cela fait près de 2 ans que nous avons partagé le repas traditionnel annuel avec nos Aînés.....

Cela fait près de 2 ans que nous n'avons pu assister régulièrement à des spectacles de l'Anchentée en intérieur.....

Cette année 2022 encore, tout comme l'an passé, la situation sanitaire ne va pas permettre à notre salle des fêtes d'entendre résonner les rires et les « Bravos ! » lors des représentations et des spectacles.....

2 ansc'est bien long..... !

Espérons que nous allons pouvoir retrouver très vite nos belles et bonnes habitudes : Voeux du Maire, représentations théâtrales, repas des Aînés, animations pour les enfants, et spectacles de l'Anchentée.....

Pour ces deux dernières choses, j'ai cependant bon espoir.

Nous envisageons bien de proposer une « Course aux oeufs » aux plus jeunes habitants de notre commune, le Samedi 16 Avril, veille de Pâques..... C'est dans un peu moins de 3 mois : nous nous voulons résolument optimistes !

Et le programme printanier de l'Anchentée est prêt et arrêté.

La saison du renouveau, où la nature renaît se prêtera parfaitement à ces retrouvailles !

Par intermittence (et pas seulement à cause de la pandémie) nous avons ré-ouvert notre salle des fêtes.

Elle a été louée plusieurs fois ces dernières semaines et son taux de réservation pour les mois à venir est appréciable.

Des travaux restent à faire La mue est

Commission Communication

Martine Mousserion, Cédric Rolland, Claude Mallet, Patrick Gormally, Raphaël Rembeault, Claude Fayoux, Éric Vuarnesson

lente... Mais tout ne vient-il pas à qui sait attendre ?

Quand elle aura entièrement fait peau neuve, nous serons tous légitimement fiers de notre salle.

Gageons que l'année 2022 sera celle du renouveau et des bonnes nouvelles, voire des bonnes surprises !

J'en veux pour preuve la nouvelle que j'ai reçue fin Décembre, à l'orée de l'an nouveau :

l'Association des maires de France (AMF) à Paris m'a proposé de la représenter au Comité Européen des Régions à Bruxelles, en tant que membre suppléant (en remplacement de Madame Nadine Bellurot, qui, devenue Sénatrice de l'Indre, n'était plus maire de sa commune de Reuilly et ne pouvait donc plus représenter le collège des maires pour l'AMF auprès de l'instance européenne) J'ai accepté.

Le Comité Européen des Régions compte 658 membres (329 titulaires et 329 suppléants) pour l'ensemble de l'UE. Chaque pays y est représenté au prorata de sa population.

Par exemple Malte a 10 représentants (5 titulaires et 5 suppléants) et la France en a 48 (24 titulaires et 24 suppléants).

Parmi les 48 délégués français, il y a des conseillers régionaux, des conseillers départementaux, et 12 maires (6 titulaires et 6 suppléants). Ces personnes représentent l'ensemble de l'Hexagone.

Il y a 6 réunions plénières par an.

Auparavant, les délégations nationales se réunissent pour discuter des projets (et des lois) qui vont être examinés par le Parlement Européen et la Commission Européenne.

Elles auditionnent des personnalités en rapport avec les projets.

Les suppléants sont associés aux travaux préparatoires des délégations nationales et aux auditions.

Je suis particulièrement honorée que, au travers de ma personne, la commune d'Anché soit associée à cet organisme, d'autant plus en cette année 2022 de la présidence française de l'Union Européenne. Cette fonction est concomitante à la durée du mandat de maire.

Du nouveau aussi dans la composition de votre bulletin municipal : vous y trouverez de nouvelles rubriques qui présentent les projets et réalisations de votre équipe municipale sous une forme plus aérée et plus lisible.

Les compte-rendus entiers des réunions de Conseil municipal restent cependant consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

Un grand MERCI à la Commission Communication pour son travail suivi, inlassable et créatif !

Cela nous a permis de remporter le 3^{ème} prix du meilleur bulletin municipal lors du Congrès des Maires de la Vienne du 29 Octobre dernier (dans la catégorie des communes de moins de 500 habitants, derrière Voulême et Goux)

MERCI aussi à notre personnel communal, Sophie B., Sophie R., et Philippe dont le travail et le dévouement font vivre notre commune.

Les Conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons, chères habitantes et habitants d'Anché une « TRES BONNE ANNEE 2022 ! »

Bien à vous,

Votre Maire,

Martine Mousserion

SOMMAIRE

Informations communales

p. 6

Les acteurs d'Anché

p. 12

Partenaires

p. 20

Autres informations

p. 26

Arts & Loisirs

p. 30

Informations communales



LA MAIRIE

1, place Odile Bibaud
86700 ANCHÉ
Tél. : **05 49 42 42 77**
anche@departement86.fr
www.anche.fr

HORAIRES :

Hors vacances scolaires

Lundi : 9h-12h 15h-18h
Mercredi : 9-11h 15h-18h
Vendredi : 9h-12h

Pendant les vacances scolaires

Lundi : 15h-18h
Mercredi : 15h-18h
Vendredi : 15h-18h

En cas d'urgence, contacter :

La maire : Mme MOUSSERION : 06 83 80 84 09

Les adjoints : M. ROLLAND : 06 69 55 96 23
M. MALLET : 06 38 81 39 05

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



Tarifs pour 48 h

Jauge : 100 personnes
CAUTION : 200 €

| | Habitants de la commune | Habitants hors commune |
|--------------------|-------------------------|------------------------|
| Forfait week-end | 160 € | 200 € |
| Forfait en semaine | 120 € | 150 € |

Gratuit pour les associations de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou



DES CONSEILLERS NUMERIQUES À ANCHÉ - Gratuit pour tous

Les Conseillers Numériques France Services ont pour mission de vous accompagner dans votre appropriation des usages numériques quotidiens :
Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.) / Naviguer sur internet / Envoyer, recevoir, gérer ses courriers électroniques / Installer et utiliser des applications utiles sur son téléphone / Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques / Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique / Apprendre les bases du traitement de texte / Réaliser vos démarches administratives avec un accompagnement individuel.

08 fév. 14h à 17h

23 fév. 9h à 12h

22 mars 14h à 17h

à la mairie d'Anché

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel lieu d'accueil, même si ce n'est pas votre commune de résidence !
Plus de renseignements en mairie.

LES TRANSPORTS EN COMMUN



LE BUS Ligne 107 CHAUNAY-COUHÉ-POITIERS

Valable du 1/09.21 au 31/08/22 sauf jours fériés et vacances scolaires

Au bourg d'Anché

Départs vers **Poitiers** du lundi au vendredi 6:49
Arrivées à Anché lundi, mardi, jeudi, vendredi : 18:17 et 19:10. Mercredi : 13:38.

A Villenon

Départs vers **Poitiers** du lundi au vendredi : 6:52.
Arrivées à Anché lundi, mardi, jeudi, vendredi : 18:13 et 19:06. Mercredi : 13:34.

Infos complètes :

en ligne : lignes-en-vienne.fr Cliquer sur «Les lignes», puis sur «L107»

en mairie : prospectus papier disponibles en mairie.



LE TRAIN, Gare d'Anché-Voulon

TER ligne 12 ANGOULÊME-POITIERS + TGV

(Réservation obligatoire pour le TGV)

Valable du 12/09.21 au 31/08/22 sauf jours fériés et vacances scolaires

Départs vers **Poitiers** du lundi au vendredi sauf fêtes :
7:09, [8:20/8:30], 9:17, 13:26.
Samedi : 9:17, 14h33. Dimanche : 11:20
Arrivées à Anché du lundi au vendredi sauf fêtes :
12:39, 16:41, 17:41, 18:27, 19:39
Samedi : 13:36, 17:38. Dimanche : 18:24

Infos complètes :

en ligne : www.ter.sncf.com/poitou-charentes

en mairie : prospectus papier disponibles en mairie.

ETAT CIVIL 2^D SEMESTRE 2021



N.B. : Seuls sont mentionnés ci-dessus les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune d'Anché.

CONCESSIONS CIMETIERES

1 concession 15 ans **50 €**
1 concession 30 ans **120 €**
1 concession 50 ans **220 €**

1 cavurne 50 ans **481,20 €**

1 cavurne peut contenir jusqu'à 4 urnes funéraires.
Les plaques pour graver noms et dates sont fournies.



ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Le service de collecte est maintenu pour les jours fériés, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Les sacs pour le tri sélectif vous sont remis en mairie (un seul rouleau à chaque demande).

Il arrive régulièrement que des poubelles soient éventrées. Merci de bien vouloir sortir les poubelles juste avant le passage du camion ou d'utiliser un conteneur poubelle.

LA SNCF AMÉNAGE LA GARE D'ANCHÉ-VOULON

- 1 - Sur le pont, un panneau invite les piétons à emprunter le chemin derrière le muret.
- 2 - Un lampadaire vient éclairer l'escalier qui mène au quai.
- 3 - La halte est équipée d'un écran qui actualise les infos voyageurs.
- 4 - Un panneau d'affichage a été installé. Le sol a été drainé pour pallier au problèmes d'inondations.



LES NOUVEAUTÉS du second semestre 2021

POUR RAPPEL, LA TOTALITÉ DES
COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX
SONT CONSULTABLES EN MAIRIE
ET SUR anche.fr

DANS LE BOURG



Quatre lanternes LED à détection ont été installées dans le bourg d'Anché. Elles sont plus économes en énergie que les autres lanternes. Elles s'allument le soir et le matin. La nuit, elle ne s'allument que lorsqu'elles détectent une présence. Ce sont des lampadaires dits «intelligents».
Coût : 9649 € TTC dont 4020 € de subvention.
Une lanterne pour le lotissement des Plantes a été commandée.
Coût : 765 € TTC dont 127 € de subvention.



La **toiture des WC** à côté de la mairie a été refaite. Coût : 3404 € TTC

DU CÔTÉ DE L'ENTREPÔT



Achat d'un **souffleur** :
720 € TTC

Une **chape** a été coulée à l'atelier municipal par l'agent communal pour y déposer l'enrobée à froid.



Informations communales

LA VOIRIE

25

Des **numéros de rue** vont être attribués à chaque maison. Certains d'entre vous vont également voir leur adresse complétée par un nom de rue.

Enveloppe annuelle attribuée par la Communauté de Communes pour les travaux de voirie : 16428,77 € TTC

Utilisation de l'enveloppe annuelle 2021 et une grande partie de l'enveloppe annuelle 2022 pour refaire la **route de Piloche**.

Montant de l'opération 2021 : 30 711, 10 € TTC

L'ANCIENNE EPICERIE

Des propositions de projets nous ont été transmises par les associations et les particuliers. Une équipe de travail va étudier leur faisabilité. L'Agence des Territoires a été contactée pour avoir leurs conseils. Un traitement contre les insectes xylophages est à prévoir.



L'ÉGLISE

Devis signé pour les travaux de l'église.

Réfection de la couverture de l'abside : 8 499.73 € HT
Réfection de la couverture et la zinguerie du clocher : 29 959.43 € HT
soit un total de 38 459.16 € HT

Les subventions DETR et Activ'3 sont acceptées. Elles représentent 80% du montant des travaux.



LA SALLE DES FÊTES

Des travaux d'isolation phonique de la salle ont été engagés en début d'année 2021. Ils ont dû être interrompus car une étude a montré que les solives de la charpente ne pouvaient pas supporter le poids des caissons d'isolation. A l'occasion de cette étude, il est apparu qu'il y avait de l'amiante au-dessus du plafond. Par conséquent, avant de continuer l'isolation, il convient de procéder au désamiantage et de refaire le plafond.

Le coût supplémentaire est évalué à environ **25 420 € HT**. La commune va demander des subventions à l'Etat (DETR) pour 7 625 € et au Département (Activ'3) pour 12 710 €. Le reste à charge pour la commune sera donc de **5 085 €**.

Les travaux d'isolation reprendront dès que le désamiantage aura été réalisé. Mme la Maire s'est assurée auprès des financeurs du maintien des subventions qui avaient été accordées en 2020.



LA COMMISSION SOCIALE

La commission s'est réunie le 13 décembre pour préparer les ballotins de chocolats. Ceux-ci ont été distribués aux personnes de 75 ans et plus le samedi suivant.



PERSONNEL

L'équipe se compose d'un agent titulaire à temps complet et de deux secrétaires contractuelles à temps non complet (9h et 12h hebdomadaires).

Une délibération a été prise pour que tous les salariés puissent bénéficier du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

L'agent d'entretien apprenti ne fait plus partie du personnel, il a changé d'orientation professionnelle.

SUBVENTIONS

Les subventions attribuées cette année :

| | |
|--|-------|
| Association des parents d'élèves de l'école d'Anché-Voulon | 130 € |
| Union nationale des Combattants des Quatre-Vallées | 40 € |
| Fonds Solidarité Logement | 30 € |
| Un Hôpital pour les Enfants | 50 € |
| La Maison des Familles | 50 € |
| Banque Alimentaire de la Vienne | 45 € |
| Restaurant du Coeur de la Vienne | 35 € |
| Secours Catholique | 50 € |

Les acteurs d'Anché



SIVOS
(SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
À VOCATION
SCOLAIRE)

Nous sommes ravis d'accueillir nos deux nouvelles enseignantes ainsi que la nouvelle équipe de l'APE, des personnes très dynamiques qui œuvrent pour le bien-être des élèves.

Le SIVOS les soutient dans tous leurs projets.

Mme Louvet, directrice de l'école, vous a fait un point sur l'organisation de cette année. De notre côté, nous avons souhaité reprendre les activités qui avaient été un peu laissées de côté face au contexte sanitaire de ces derniers mois.

Le SIVOS offre aux enfants des cours de musiques et des animations sportives, avec des intervenants extérieurs, lors des activités périscolaires, tout au long de l'année.

Des aménagements ont été faits à la cantine, la cour de récréation a été entièrement remise à neuf, et de nouveaux équipements achetés.

Nous croyons en la volonté de tous, enseignants, bénévoles, membres d'associations, employés du SIVOS, pour continuer à faire de notre école un endroit où il fait bon être pour vos enfants.

Le SIVOS vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2022.

La Présidente,
Martine Ferreira



Enseignantes



Isabelle et Fabienne (Cantine et garderie)



Nicole et Sébastien (Bus)

ÉCOLE D'ANCHÉ - VOULON

Cette année, l'école accueille 34 élèves répartis dans 2 classes allant du CP au CM2. L'équipe enseignante a été entièrement renouvelée et est à présent stabilisée. Elle se compose de Mme Bertin (CM1-CM2), Mme Cote (décharge de direction) et Mme Louvet (CP-CE1-CE2 et direction).

2022 sera une année spéciale où l'on célébrera les 500 ans du premier tour du monde. Les élèves vont donc être plongés dans le monde des explorations avec le thème de l'année consacré à Fernand de Magellan. Une sortie scolaire et un spectacle de fin d'année seront également prévus autour de ce thème.

Nous avons à cœur de voir les élèves réussir leur année scolaire et sommes convaincus que les apprentissages passent également par un environnement serein et agréable. C'est pourquoi, l'équipe a réalisé plusieurs aménagements pour offrir une belle école aux enfants. La salle d'arts visuels accueille à présent les ordinateurs, la bibliothèque est devenue ludothèque et salle de musique, les classes ont été réaménagées et un bureau de direction a été installé.

Enfin, je tiens à remercier les parents et le SIVOS pour l'accueil, la confiance et les bons témoignages que nous avons pu recevoir depuis la rentrée. Je souhaite à tous les élèves de l'école de vivre une belle année, remplie de plaisir et de découvertes !

Mme Louvet,
Directrice de l'école.

APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

Vers de nouveaux horizons...

Une équipe toute neuve vient d'embarquer à bord de l'Association des Parents d'Elèves (APE) d'Anché-Voulon, en partance vers des aventures inédites. Carole, Estelle et Christelle souhaitent raviver les projets pour et par les enfants, en associant les parents, les enseignantes et le SIVOS.

Le fil rouge est un concours de dessins proposé à tous les enfants à chaque période de vacances, où chacun a le défi de faire un dessin en rapport avec le thème proposé : le 1er était sur Halloween, le 2e sur Noël... Les dessins sont exposés à la salle des fêtes le mois suivant les vacances (novembre/janvier/mars/mai). Une remise des diplômes et prix pour les gagnants a eu lieu le 12 novembre, où les enfants ont pu déguster des bonbons. Les lots gagnants sont toujours liés au dessin.

Pour Noël, les chocolats ont régalé petits et grands, et la soirée du 10 décembre a laissé à tous un souvenir magique et inoubliable. Une chorale a été offerte par les enfants à toutes les familles et les 3 lutines avaient invité le Père Noël. Il a apporté un microscope pour l'école, 1 jeu de société par classe et 1 jeu de société par enfant. Puis tout ce beau monde a rejoint le marché de Noël, organisé par V3R, où le trio rejoint par Samira, a tenu le stand de crêpes préparées par les familles. L'argent récolté servira à financer une sortie au cinéma de Gençay. Et pour terminer l'année en beauté, le

spectacle musical Oscar Fou a été offert aux enfants le 14 décembre, suivi d'un goûter de Noël.

Tous les rendez-vous ont été honorés par la présence de Monsieur le Maire Roland Latu.

Pour 2022, l'APE pense déjà à démarrer avec les traditionnelles madeleines Bijou et souhaite broder autour du microscope et des jeux de société : expériences scientifiques, moments conviviaux, tombola... Et rebondir sur les idées des délégués : potager avec les parents, ramassage des déchets, cinéma...

En étroite collaboration avec la nouvelle directrice, Madame Louvet, l'APE réfléchit à des sorties, une soirée contes et la kermesse de fin d'année. Et pourquoi pas une expédition à Poitiers au départ de la gare Anché-Voulon ?

Un nouveau souffle semble animer et rassembler les villages d'Anché et Voulon. Et permettre aux enfants de réaliser de nouveaux rêves...

Présidente : Carole Blet

Trésorière : Estelle Martin-Chardonner

Secrétaire : Christelle Couturier

Vice-présidente : Samira Benzaza

13, rue des Trois Rivières, 86700 Voulon
apeanchevoulon934@gmail.com



Associations / Animations

LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

Etant donné les conditions sanitaires incertaines, nous avons décidé d'annuler les représentations de 2022. Nous sommes déçus de ne pouvoir honorer ce rendez-vous annuel mais avons hâte de vous retrouver l'année prochaine.

L'équipe des Compagnons de la Bonne Humeur.

L'ACCA (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)

Fermeture de la chasse à tir et au vol le 28 février 2022 au soir.

LE CLUB DES AÎNÉS

L'AG est envisagée début janvier si la salle des fêtes est de nouveau disponible.

Bon courage. Cordialement,

Marinette Fayoux



© Laurence Perthuis

L'ANCHENTÉE

Bonjour à toutes et tous, le retour.....

En vrai et pour tout dire, on ne sait pas trop trop

Si comme nous, vous en avez plein le gros dos,

Mais cessons de le faire, le gros dos ! Osons

Défier le destin, et de cette année faisons

Des jours de fête, de rencontres et de pots.

Chers vous, osons l'irrévérence et chantons haut

D'allégresse les bons mots, tous à l'unisson,

Pleins d'ardeur et de cœur, contre vents,

à foison !

Bravons temps et marées, virus et mal-lunés !

L'espoir niche dans l'édito de l'Anchentée

A qui sait le dénicher. Chiche ? Allons ensemble

Déterrer ces temps heureux, ces heurs trépassés,

Réveiller l'allégresse des jours qui rassemblent,

Dévergonder la vie qui ne fait que passer.

C'est parti.....!!

L'ANCHENTÉE

TOURNOI DE POKER

(à partir de 10 ans).

samedi 22 janvier 2022

aux Pois Chiches

Vous avez raté la première « Poker underground » aux Pois chiches ? Quelle grosse erreur ! Cette année, osez ! Osez vous mesurer aux désormais initiés, aux désormais même chevronnés joueurs 2020, au vainqueur même, qui sait vous aurez peut-être force et courage pour aller en finale !

Venez titiller les jetons, affronter la rage de vaincre de vos adversaires, et faire trembler les murs de la terrible puissance de votre bluff ! Osez vous mesurer à vous-même, le poker vous en apprendra long sur votre rapport à la vérité, et rien que ça, c'est un chouette défi !

Initiation de 18h30 à 19h

Ouverture du tournoi 20h précises

CARNAGAULIX

Samedi 12 mars 2022, Salle des fêtes d'Anché puis Pré du Pont.

Cette année le carnaval SERA ! et il sera gaulois !!

Atelier maquillage dès 16h à la salle des fêtes. Et puis descente jusqu'à la prairie pour la mise à feu du bonhomme carnaval.

A défaut de banquet ou de sanglier, nous vous proposerons sur place une petite restauration sucrée (crêpes, gâteaux) - buvette chaud/froid.

Parents et amis qui souhaitez nous aider (confection gâteaux, crêpes, maquillage, décoration de la salle,...), merci de nous contacter.



SCÈNE OUVERTE

Samedi 30 avril 2022, 20h30

Salle des fêtes d'Anché

« SEX & DRUG & ROCK'n ROLL », une thématique joyeuse dans la continuité des artistes qui ont tout bousculé dans les années 70. Laissons éclater la folle énergie qu'ils ont transmise au monde et qu'il est si bon de revivre ! De l'audace, de l'humour... Surprenez vous !

Entrée libre

L'ÉTÉ ANCHENTÉ 5^{ÈME} ÉDITION !

Samedi 9 Juillet 2022

à la Prairie du Pont d'Anché.

Dès l'après-midi, spectacle, atelier et le fameux Chouette concours :

après les Chouettes Brouettes, les Chouettes Chapeaux, les Chouettes Parasols, et les Chouettes Lunettes, voici les Chouettes Tignasses !

Le soir, s'enchaîneront les concerts (programmation plus détaillée courant Mai).

Restauration et buvette sur place comme à l'habitude.

Entrée libre

l'anchentée



Devenir adhérent, c'est participer à l'animation du village !

Pour l'année enfants < 16 ans : 5€, adulte : 10€.

Vous recevez notre programmation par mail

Nous soutenir, c'est aussi faire suivre les infos de l'Anchentée autour de vous, en partageant nos publications Facebook (compte l'Anchentée) lanchentee@gmail.com Nous remercions pour leur soutien La commune d'Anché, Le Département de la Vienne, Lacommunauté de communes du Civraisien en Poitou.

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, et de la réglementation préfectorale, ce programme pourrait être perturbé... Consultez nos infos sur la page facebook et n'hésitez pas à nous interroger par courriel.

Au plaisir de vous retrouver !!!
L'équipe de L'Anchentée.

LE RELAIS EQUESTRE DE VILLENON



Malgré la conjoncture sanitaire actuelle, le Relais Equestre de Villenon continue d'accueillir ses **cavaliers ponctuels et réguliers**, amateurs et passionnés, qui aiment à s'y ressourcer lors de randonnées familiales en groupe ou en individuel. De nouveaux chevaux ont intégré le troupeau qui font le plaisir des petits et des plus grands. Le Relais reçoit aussi des groupes d'enfants, seniors, personnes en situation de handicap qui trouvent dans cette activité un bien être grâce à la relation homme cheval. Le Relais équestre se situe dans un **site historique** entouré d'une campagne verdoyante et de rivières pour des balades enchantées et accessibles à tous.



Habituellement le REV aime à réunir cavaliers, sympathisants, bénévoles, membres de l'association lors de fêtes équestres ou à thèmes. Cette année encore pas de rassemblement en prévision... Le **"Gîte du Cocher"** situé dans l'enceinte du château se rénove progressivement et peut maintenant accueillir 14 personnes. **Le camping à la ferme** avec ses 6 emplacements est ouvert toute l'année. La plantation de quelques arbres et arbustes fruitiers vont compléter l'aménagement et apporter de l'ombre pour les campeurs. Les projets et l'enthousiasme ne manquent pas, mais ne sont pas toujours facile à concrétiser.

Bonne année à tous



Entreprises, pensons local !

INSTITUT DE BEAUTÉ

à Villenon

Grain de beauté

Tél : 05 49 18 22 15 – 06 03 56 77 46

graindebeautevalerie.jimdo.com

Pour prendre soin de vous...

Épilation, beauté des pieds et mains, maquillage, soins visage et corps, soins énergétiques et Reiki... Les produits utilisés sont naturels et bio.



MARÉCHAL-FERRANT

à Champ la Dame



Estelle Martin Chardonnier

Tél : 06 64 93 20 01

Pour professionnels et particuliers.

Itinérant dans un secteur d'environ 40 km autour d'Anché.

Ferrures (classiques et orthopédiques) et parages des chevaux, poneys et ânes.

FROMAGERIE

à Villenon



Le Pilochou - Isabelle Beau-Guérin.

Tél : 05 49 42 03 94

Depuis 1981, Le Pilochou vous propose des fromages de chèvres de production artisanale moulés à la louche et faits avec du lait cru produit également sur Anché. On ne peut plus local !

Le plus connu, le mothais sur feuille, mais aussi de la faisselle, des buchettes, cendrées ou non, des carrés, des petits crottins...

Vente directe :

• sur place les après-midi du mardi au samedi

• sur les marchés (à Gençay les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, à Rouillé les vendredis, à Vivonne les samedis)

Les acteurs d'Anché

PAYSAGISTE

au Courtioux



Anthony TILLET

Tél : 06 82 22 40 41 - tilletanthony@gmail.com

Aménagement et entretien.

Services à la personne. Chèque emploi service universel.
paysagiste-tillet.fr

GRAINES TOURNESOL

à La Croix



EARL Le Pigeonnier d'Anché

Graines de tournesol décortiquées issues de semences paysannes agriculture biologique.

Vente directe: Christelle Guérin

Tél : 06 08 17 83 24

(Egalement en vente aux Pois Chiches)

SCIERIE

à Villenon

Scierie d'Anché – Tél : 05 49 42 45 56

La scierie est spécialisée dans le secteur de la literie et travaille essentiellement pour des professionnels. Elle achète du sapin du nord et du peuplier local.

Les éco-déchets sont vendus sous forme de plaquettes paysagères, plaquettes pour chaudière à bois, copeaux, sciure (également pour les particuliers). Sur demande, il est possible pour les particuliers de passer une commande, notamment de volige, bardage, lambris, plancher, terrasse, ou pour débiter un arbre.



COMMERCES ITINÉRANTS INTERVENANTS SUR LA COMMUNE D'ANCHE

BOULANGER

mercredi vers 10h devant l'église

BAG'ADEL

07 82 20 94 79

(Payré)



BOUCHER-CHARCUTIER :

vendredi vers 11h devant l'église

LE PETIT BOUCHER DU COUDRET

06 20 08 83 79

(Celle L'Evescault)



GÎTES À RETROUVER SUR ANCHE.FR
> RUBRIQUE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Vous avez une entreprise sur Anché
et voulez être présent sur le bulletin municipal
ou le site internet de la commune :
contactez la mairie au 05 49 42 42 77
ou anche@departement86.fr

www.consommons-sudvienne.fr



L'ASSAINISSEMENT

La zone d'habitation agglomérée du bourg d'Anché et «Les plantes» sont desservies par un réseau collectif d'assainissement de type séparatif qui permet la collecte et le transport exclusif des eaux usées des riverains à l'unité de traitement de type «filtre planté de roseaux».

Le raccordement des installations privées de collecte des eaux usées domestiques au réseau public d'assainissement est obligatoire pour les habitations desservies par le réseau (Article L1331-1 du code de la santé publique). Pour toute demande de raccordement au réseau collectif d'assainissement, le demandeur devra préalablement à tous travaux prendre contact avec l'agence de La Villedieu du Clain.

Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être raccordées au réseau d'assainissement, mais doivent être gérées de manière préférentielle in situ, soit par infiltration dans le sol, soit par un système de récupération des eaux pluviales destinées à un usage domestique tels que l'arrosage des jardins, le lavage des véhicules ou des terrasses etc. Quand il existe un réseau d'eaux pluviales ou un réseau superficiel (fossés) desservant l'habitation, le raccordement des

eaux pluviales est possible avec l'accord de la collectivité gestionnaire du réseau (Commune ou communauté de commune).

Pour l'ensemble des villages situés sur la commune d'Anché non desservis par un réseau collectif d'assainissement, les propriétaires des habitations ont l'obligation de disposer d'une installation d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement (sans impact sur la santé publique ou sur l'environnement). Pour ce faire des campagnes de contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif sont menées suivant la fréquence de retour réglementaire maximum de 10 ans. La prochaine campagne pour la commune d'Anché est programmée pour 2022 - 2023.

Pour les travaux de réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif existante ou pour la mise en place d'une installation neuve, un dossier doit être envoyé au Service d'assainissement non collectif d'Eaux de Vienne-Siveer.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
www.eauxdevienne.fr, rubrique
Accès Usagers > Je suis un particulier >
Assainissement Non Collectif

A NE PAS JETER DANS SES TOILETTES !

Votre habitation est raccordée au réseau collectif d'assainissement pour autant, il ne faut pas tout jeter dans vos toilettes. En cas de rejet dans les toilettes, ces produits **nuisent au bon fonctionnement des stations d'épuration**. Ces dysfonctionnements répétés pourraient engendrer une **augmentation de votre facture** d'assainissement. Pour ne pas alourdir votre facture et contribuer à la préservation de l'environnement, **pensez à jeter les lingettes, même biodégradables, dans une poubelle.**



© Thierry Montassier

PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR DU GEL

En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène. Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.

Attention, votre compteur est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.



© Thierry Montassier



Civraisien en Poitou : le SIMER assurera la collecte des déchets à partir du 1^{er} janvier 2022 sur le secteur de Couhé.

A compter du 1er janvier 2022, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou transfère la compétence collecte au SIMER pour 6 communes supplémentaires : **Brux, Anché, Chaunay, Romagne, Valence-en-Poitou et Voulon.**

Le SIMER effectue déjà le ramassage et le traitement des déchets pour les autres Communes du Civraisien (sauf zone Gençay).

Le service de collecte en porte à porte demeure inchangé dans les jours et les modalités de collecte pour tous les usagers du service (particuliers et professionnels).



Informations pratiques

Le retrait des sacs jaunes pour le tri des emballages et du papier s'effectuera toujours auprès de votre mairie en 2022.

Les usagers auront également la possibilité de se rendre dans les déchèteries de Chaunay et de Valence-en-Poitou, aux horaires indiqués ci-dessous :

| Horaires d'été | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------------------|---------|------------|----------|---------|----------|----------|
| Valence en Poitou | Fermée | 8h30 - 12h | 8h30-12h | Fermée | 8h30-12 | 8h30-12h |
| | 14h-18h | 14h-18h | Fermée | Fermée | 14h-18h | 14h-18h |
| Chaunay | Fermée | Fermée | Fermée | Fermée | Fermée | 8h30-12h |
| | Fermée | Fermée | 14h-18h | 14h-18h | Fermée | 14h-18h |

Fermeture à 17h en horaires d'hiver.

Un courrier personnalisé sera attribué début d'année 2022 à l'ensemble des usagers du service afin de présenter plus encore, les différents services du SIMER.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.simer86.fr, sur notre Page Facebook ou notre application « MON TRI ».

Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter le service relation à l'utilisateur du SIMER par mail à ecopole@simer86.fr ou par téléphone au 05.49.91.96.42.

A propos du SIMER

Le SIMER est un Etablissement public déjà compétent pour la collecte et le traitement des déchets sur le territoire de 85 Communes du Département de la Vienne. Il emploie 120 agents repartis sur les sites de Sillars et de Civray.

Pour plus d'informations sur le SIMER : <https://www.simer86.fr/>





La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou œuvre au quotidien pour offrir des services aux habitants et développer des projets pour le territoire. L'année 2021 restera marquée par la crise sanitaire qui a touché tous les secteurs d'activités ; à ce titre, la collectivité a continué à apporter son soutien (financier et logistique) aux acteurs économiques et associatifs du territoire. Nos services ont continué à fonctionner et se sont adaptés au protocole pour garantir les meilleures conditions aux usagers.

Les différents confinements ont également impacté la mise en place de la gouvernance de la Communauté de Communes. Ainsi, 2021 est l'année d'installation de la nouvelle gouvernance et des premières séances de travail menées par les membres du Bureau pour la mise en œuvre des différents projets. Au cours du deuxième semestre, le programme de réhabilitation des équipements sportifs (Bulle de Couhé et Gymnase de Gençay) a été lancé avec la réhabilitation du Gymnase de Gençay et de la Bulle de Couhé. Ce sont des investissements importants pour la collectivité qui se réjouit d'offrir des infrastructures modernes et agréables aux pratiquants sportifs du territoire : écoles, associations sportives et les élèves du collège, qui en sont les principaux utilisateurs.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Local Intercommunal) a été modifié au cours de cette année, permettant aux communes de se réapproprier ce document d'urbanisme contraint par les services de l'Etat. Réalisé en concertation avec les habitants et les communes, le PLUI est un document commun qui permet aujourd'hui de réaliser de nouvelles constructions répondant aux enjeux des communes.

Lors du Conseil Communautaire du 14 septembre 2021, les élus ont voté en faveur d'un moratoire sur le déploiement des parcs éoliens : un grand pas pour la Communauté de Communes qui a souhaité agir dans l'intérêt des communes et du développement du territoire. Engagée en faveur d'une politique respectueuse de l'environnement (mise en place du PCAET notamment), la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou souhaite aussi assurer un aménagement

durable et équitable de son territoire au regard de son potentiel économique agricole et touristique tourné vers la promesse d'un cadre de vie préservé et valorisé.

Le développement touristique est également un axe majeur pour le Civraisien en Poitou qui mène un programme de sauvegarde de l'Abbaye de Charroux avec la rénovation des façades. Ces premiers chantiers ont permis de conserver le monument dans un bon état et ainsi de favoriser l'accès des visiteurs au site. La Communauté de Communes entend poursuivre son projet de mise en valeur avec l'installation d'illuminations sur les façades (vidéo). Cette opération s'intègre dans le cadre d'un vaste programme d'évolution touristique et culturel du site de l'abbaye.

Un projet de territoire a été rédigé sur la base des objectifs et des enjeux stratégiques et opérationnels déclinés dans les différents schémas que les élus ont validé avec tous les acteurs socio-économiques entre 2017 et 2020. Il présente un diagnostic détaillé en identifiant les opportunités et les faiblesses de nos bassins de vie. Pour répondre à un développement équilibré, le projet de territoire a défini les grandes orientations avec des sous axes qui permettent de prioriser les projets d'investissement et l'organisation administrative de la collectivité. A l'issue de ce projet collectif, le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Communauté de Communes permet d'inscrire les plans de financement prévisionnels des projets communautaires pour les six prochaines années.

2022 verra la concrétisation de tous ces nouveaux projets pour le plus grand bénéfice des habitants du Civraisien en Poitou.

Jean-Olivier Geoffroy
Président de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou

PHOTO MYSTÈRE

Où cette photo a-t-elle été prise ?



© Philippe Retailleau, oct. 2021.

**L'exotisme aux portes
de la commune**

Autres informations

GENDARMERIE

05.49.59.20.16

Composer le 17 uniquement pour les urgences.

L'accueil du public à la Brigade de gendarmerie de Valence-en-Poitou (Couhé) 19, avenue de Bordeaux est le suivant : Lundi et vendredi de 8 h à 12 h
Mercredi et samedi de 14 h à 18 h

Il est conseillé de téléphoner à la Brigade avant de se présenter à l'accueil. Vous pourrez être invités à vous présenter à Vivonne.

Déclarations en ligne : pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bénévole nommé par le ministère de la justice, Monsieur Jean-Paul BERGER, reçoit sur rendez-vous à la MAISON DES SERVICES de LUSIGNAN le 1^{er} mercredi matin de chaque mois entre 8h30 et 12h.

Il est joignable par téléphone au **06 59 40 27 43** ou par courriel : jean-paul.berger2@orange.fr

Sa mission consiste à tenter de résoudre les conflits à l'amiable (problème de voisinage, difficultés avec artisans, etc.) afin d'éviter que le litige ne soit porté devant un tribunal.

ASSISTANT SOCIAL

M. Dudit reçoit à GENCAY le lundi matin (maison des services publics) sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la M.D.S. Civray. Tél. : **05 49 87 01 35**

POUR LES RETRAITÉS

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI
Faciliter les parcours de santé, préserver l'autonomie.
0809 109 109 - www.pta86.fr

VIENNE INFOS SOCIALES

Pour les interrogations dans tous les domaines de la vie quotidienne concernant les personnes âgées, prestations sociales, santé, enfance, logement, droits à l'emploi, etc. :
0 810 86 2000

CADASTRE

www.cadastre.gouv.fr

SERVICE PUBLIC

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : www.service-public.fr

| | | | | |
|---|---|--|--|---|
|  PAPIERS - CITOYENNETÉ État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité... |  FAMILLE Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité... |  SOCIAL - SANTÉ Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées... |  TRAVAIL CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai... |  LOGEMENT Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail... |
|  TRANSPORTS Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions... |  ARGENT Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement... |  JUSTICE Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Saisie... |  ÉTRANGER Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial... |  LOISIRS Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser... |

VOUS AVEZ UN SOUCI POUR EFFECTUER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

N'hésitez pas à contacter France Services (ci-dessous).

**L'un de nos agents a testé.
100% satisfait ;-)**



France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Des agents France Services formés pour vous aider dans vos démarches et trouver des solutions en lien avec un réseau de partenaires

"J'ai besoin d'aide pour remplir un formulaire en ligne"

"Je vais vous accompagner et vous expliquer comment faire"

"Je prépare ma retraite"

"Je vais vous aider à constituer votre dossier"

"J'attends un enfant"

"Nous allons voir ce qui va changer pour vous"

Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Civray
 11 rue Salvador Allende
05 49 87 92 34 - 06 10 23 31 04
civray@france-services.gouv.fr





Autres informations

MAISON DU TOURISME DU CIVRAISIEN EN POITOU

<http://www.civraisiencharlois.com/Maison-du-Tourisme>



Accueil Civray
3, rue Pierre Pestureau 86400 Civray
05 49 87 47 73

Accueil Couhé
5, pl. de la Marne
86700 Valence-en-Poitou
05 49 59 26 71

Accueil Gençay
place du Marché 86160 Gençay
05 49 45 23 31



Bricolage - Jardinage L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée* :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

* Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007



Association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

Vous recherchez un emploi :

Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, etc.

Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.



Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :

Nous intervenons auprès :

- Du particulier :** entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (**réduction d'impôt, CESU préfinancés acceptés**).
- Des collectivités :** remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc.
- Des associations :** nettoyage de locaux.
- Des agriculteurs :** travaux saisonniers

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : [05 49 87 41 45](tel:0549874145) / Site internet : www.pluriservices-civray.fr / Mail : ai@pluriservices-civray.fr

INFORMATION IMPORTANTE : À partir de Janvier 2022, vous pourrez apercevoir notre antenne mobile en déplacement sur votre secteur. Elle sera accessible, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin de personnel.



Pour consulter nos jours et lieux de stationnement, rendez-vous :

- sur notre site internet : www.pluriservices-civray.fr
- sur Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>



Agrément n°1 - POI - 137 délivré par l'Etat



Passez en mode **avenir!**

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.



La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

Qu'est ce qu'un conseiller numérique ?



Des conseillers numériques vont se déployer sur le territoire pour venir en aide à toute personne souhaitant être guidée sur l'utilisation des outils informatiques et l'accès internet.



La Mission Locale étoffe son équipe avec l'arrivée de Myriam qui viendra en appui des conseillers pour aider les jeunes à :

- Utiliser un matériel informatique (ordinateur, smartphone, tablette...),
- Naviguer sur Internet,
- Envoyer, recevoir, gérer des courriels,
- Installer et utiliser des applis utiles sur un smartphone,
- Apprendre les bases du traitement de texte...

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 87 39 67**

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

CHARROUX : Renseignements au **05 49 87 39 67**

Retrouvez nous sur :



'Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne'



<https://mlrcsv.wixsite.com/website>



André Bégulier, poète anchéen

André Bégulier, natif et un des doyens d'Anché, est un poète honoré par ses pairs sur le plan régional et national. Il participe pour sa part à la vie de la commune, où avec sa conjointe Danièle il est un des piliers du Club de l'amitié, association communale qui réunit régulièrement les adhérents à la Salle des fêtes et sous les tilleuls de la place. Ses poèmes sont aimés là où on apprécie la délicatesse, la sensibilité et la magie des mots et des images et les fruits de la réflexion. Il nous apporte le sens du merveilleux, le détail inaperçu et la beauté de l'instant en dépit des circonstances où l'humeur du poète invite parfois à l'ironie, la colère, la déception ou le regret. Il fait vibrer la fibre poétique pour le plaisir de notre oreille et le bonheur du cœur, siège de l'intuition et de l'amour. Il se peut que le poète, artisan des mots et des images, soit insatisfait de ses propres efforts, alors il recommence. Tout comme le BM, qui récidive avec un pur produit local. Si toute commune a ses propres richesses toutes n'ont pas «leur» poète. André est le deuxième poète anchéen dont le BM a eu l'honneur de publier les textes depuis 2008 et dans une vingtaine de numéros. Pierre d'Anché a vécu approximativement entre 1425 et 1505. Il est l'auteur de poèmes politiques et poétiques sur le vin, la femme et le cheval dont certains sont conservés dans de beaux manuscrits illuminés; en dira-t-on autant de notre modeste BM dans 600 ans ? Les poèmes d'André Bégulier apportent en ces temps perturbés une fenêtre ouverte sur l'au-delà de l'actualité en direction de la beauté et de la recherche du sens de la vie.

Les rites des saisons

Pierre d'Anché dans son Blason des vins de France cite une soixantaine d'appellations mais « Beaune est le meilleur ». L'amateur de vin sait surtout qu'une bouteille des fameux hospices de Beaune constitue un excellent cadeau. Issus du pinot noir ils « sont assez puissants à la palette aromatique riche soutenue par des tannins assez élégants ». Mais le véritable intérêt du poète était politique car son maître le jeune roi Louis XI a repris le duché de Bourgogne, partagé entre la France et le Saint-Empire romain germanique, en surmontant son cousin et ennemi mortel Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, allié des Anglais et des Autrichiens et qui est mort à Nancy en 1467.

On peut comparer le terroir linguistique au viticole. Le terme est presque intraduisible à cause des nuances : grâce aux sol, influences, vents et climat les produits locaux se marient à merveille avec les vins qui sont en fait des cousins alimentaires. Tout comme la musique des mots et la danse des vers. André note « tour à tour » la diversité des millésimes Bordeaux, Graves et Château Latour. Dans le Bourguignon, Chablis-Montrachet et Gevrey-Chambertin riment avec « chants libertins ». La danse et la musique, indissociables de la fête, évoquent Rhône et Rhin tandis que l'Alsace évoque les Lorrains, ennemis des Bourguignons et alliés de Louis XI, selon le principe que les ennemis de mes ennemis sont mes amis. Les vins de Touraine et de Saumur évoquent les résidences préférées de la cour itinérante de Louis XI, Plessis-lès-Tours et Loches. A la

différence du 15e siècle André peut boire une coupe à sa reine : « un Champagne divin !!/ Destiné à nos Dieux ainsi qu'à nos déesses. »

Pour vous le dire

Il faut du courage pour livrer des écrits personnels qui sans être autobiographiques n'en sont pas moins pour autant le fruit de l'expérience et qui dès la publication n'appartiennent plus à son auteur. Pour vous le dire livre la sincérité et l'intégrité du poète, son amour de la vie, sans nier l'existence de la colère, de la tempête, et en rappelant le désir, la douceur et la candeur.

La méprise

Attention cher lecteur à ne pas se tromper sur le poète qui est aussi un sacré amuseur et qui exploite la musique des mots, sans être « un rémouleur de roses », car le sens est dans le son. C'est un être extraordinaire, rien à voir avec « des choses » ni « Machin-Chose ». L'oreille saura ce que sont « des popecornemuses » à la musique pétillante et stridente et malgré « des hauts, des bas » il ne s'agit pas « des bas Supphose » dont je suppose que les dames d'un certain âge se souviennent, « Du moins je le suppose... ». Relire la poésie à voix haute révèle les profondeurs cachées dans le son.

Un seul instant

Le bonheur comporte la joie et son contraire, ainsi en est-il de la fête car elle se termine toujours avant de s'oublier tout simplement comme le coureur finit par s'essouffler. Le poète sait que seul importe de devenir ce qu'on est profondément, le masque finit inévitablement par tomber.

[P.G]

LA MÉPRISE

Le poète n'est pas
Toujours ce qu'on suppose,
Un dissipateur d'encens,
Un rémouleur de roses.

Il a aussi parfois,
Qui vient du fond du cœur,
Comme vague rancœur,
Un regret de la flamme...

Comme un regret du feu
Qui redorait les monts,
Les couchants de soleil
Aux portes des saisons.

Il a regret parfois
D'évoquer le sillon
Qui s'ouvrirait dans la terre
Au bout d'une chanson.

Le poète n'est pas
Une valeur des choses,
Comme l'actionnariat
De Monsieur Machin-Chose.

Il ne fait pas marché
Des enzymes gloutons,
Des popecornemuses
Et des amuses-conç.

Il a des hauts, des bas,
Mais pas des bas Supphose,
Et il ne se vend pas,
Du moins je le suppose...

Il est ange au Sabbat,
Il se métamorphose,
Mais il n'est surtout pas
Un rémouleur de roses.

Un seul instant

Oui la fête est passée
Avec sa bouche en cœur,
Criant fort pour crier
Et chantant à tue-tête.

Et le temps d'oublier
S'est terminée la fête.

Oui la fête est passée
Celle qu'on attendait
Et les hommes ont chanté
Tous ceux qui la chantaient.

Et le temps d'oublier
S'est oubliée la fête

Et la fête est passée
Courant la prétentaine
Avec son masque à fleurs
Qui fleure la verveine.

Et le temps d'oublier
Est revenue la peine.



© SR, Grosbec casse-noyaux chassé par des mésanges, Décembre 2021, Anché

LES RITES DES SAISONS

Il y a sur la terre de multiples promesses,
Que les vergers en fleurs donnent en surabondance,
Des fruits pleins de senteurs de suc et de tendresse,
De nombreuses saveurs ouvrant nos appétences.

Il y a mille choses en terre nourricière,
Qui d'un goût inconnu nous semble décevant,
Pendant les mariant de diverses manières,
Nos sens émerveillés les trouvent captivants.

Je dirais donc ici, ma foi ce que je pense,
Du sol, des influences des vents et du climat,
Car de chaque région jaillit les différences,
Qui font le choix des mets plus ou moins délicats.

Il y a des régions diverses qui subliment,
Je dirais, les Bordeaux, Graves, Château Latour,
Une valse infinie, marquée de millésimes,
Que leur vieillissement enrichit tour à tour.

La ronde continue, place aux vins Bourguignons
Les Chablis-Montrachet et Gevrey-Chambertin,
Il y a avec eux bien d'autres compagnons ;
Des assemblées de joie et de chants libertins.

Car des repas sans vin ne sont pas une fête,
Les rites de la vie ont besoin de refrains,
Si quelques libations nous font tourner la tête,
Il nous reste des joies pour d'autres lendemains.

La danse continue du Rhône jusqu'au Rhin,
Des côtes de Provence de Touraine en Saumur,
De l'Alsace enchantée jusqu'au Pays Lorrain,
Les goûts sont appréciés à leur juste mesure.

Je ne peux continuer, je manquerais de place ;
Dans tout ce palmarès qui s'enrichit sans cesse,
Il n'y a qu'un seul vin qu'aucun autre remplacé,
Pour bercer notre vie d'une douce caresse,
C'est la coupe levée d'un Champagne divin !!
Destiné à nos Dieux ainsi qu'à nos déesses.

Pour vous le dire

Moi, je n'ai rien d'autre à vous offrir
Que mes deux bras tendus
Mon langage et mon cœur.

Je n'ai rien d'autre que l'amour.

Je vous offre le chant de mes paroles sûres,
Je vous offre la flamme de mes désirs brûlants
Je vous offre mes doigts serrés sur les nuages...

Je n'ai rien d'autre que l'amour.

Je n'ai que la fontaine claire de la rosée
Je n'ai que le rosier avec ses feuilles pures
Je n'ai que le babille rêveur de mon passé.

Je n'ai rien d'autre que l'amour.

Je n'ai que le retour du vent dans la falaise
Je n'ai que la colère à fleur de mes dix doigts
Je n'ai que la tempête échappée dans le ciel.

Je n'ai rien d'autre que l'amour

Je n'ai que des douceurs déchiquetées au vent
Je n'ai que des candeurs d'eau vive dans mes mains
Je n'ai que ce refrain à dire à ceux qui passent

Je n'ai rien d'autre que l'amour.

PHOTO MYSTÈRE

Quelle est cette plante ?



© Claude Fayoux, Décembre 2021, Anché.

Fleur de Noël

La photo de la page 25 : fleur de bananier prise au Pontreau, côté Ceaux-en-Couhé, Valence-en-Poitou, sur le bord de la rivière. Il y avait un indice en arrière plan : la bambouseraie. Ci-contre la même photo prise deux mois plus tard.

La photo de la page 33 : Le cactus de Noël dit *Schlumbergera truncata* est endémique d'une petite zone des montagnes côtières du sud-est du Brésil où ses habitats naturels sont des forêts humides subtropicales ou tropicales.



© Philippe Retailleau
Décembre 2021.

Réponses :

**Martine Mousserion, Maire
et l'équipe municipale d'Anché**
vous souhaitent une année 2022
douce, paisible, enthousiaste
et propice aux projets et réalisations.

MEILLEURS VOEUX !!



